

COMPTES ANNUELS 2021 (CHF)

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF	RENSEIGNEMENTS À ANNEXER AU BILAN	2021	2020
Liquidités	1.1	2'510'820	2'437'372
Créances sur livraisons et prestations de service	1.2	169'678	40'746
Actifs de régularisation	1.3	83'042	58'660
Actif circulant		2'763'540	2'536'777
Immobilisations financières	1.4	15'633	15'632
Immobilisations corporelles meubles	1.5	32'037	10'157
Actif immobilisé		47'670	25'789
ACTIF		2'811'210	2'562'566

PASSIF	RENSEIGNEMENTS À ANNEXER AU BILAN	2021	2020
Dettes sur achats et prestations de service	2.1	22'423	36'450
Comptes passifs de régularisation	2.2	311'270	307'144
Emprunt à court terme		333'694	343'594
Capital de fonds	2.3	1'199'264	1'105'093
Capital lié		79'905	53'505
Capital libre		1'198'347	1'060'374
Capital de l'organisation	2.4	1'278'252	1'113'879
PASSIF		2'811'210	2'562'566



Comptes d'exploitation 2021

	RENSEIGNEMENTS À ANNEXER AU BILAN	2021	2020
Produit d'exploitation			
Subventions reçues	3.1	1'147'970	1'001'976
Contributions pouvoir publics	3.2	1'866'453	1760'481
Produits sur achats et prestations de service	3.3	432'922	444'845
PRODUIT D'EXPLOITATION		3'447'344	3'207'302
Charges d'exploitation			
	3.4		
Travail de fond et relations publiques		1'146'381	1'278'154
Service juridique		1'759'668	1'800'993
Projets		303'934	0
Charges d'exploitation		3'209'984	3'079'147
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		237'361	128'155
Résultat financier			
Produits financiers		1	1
Charges financières		5'223	845
RÉSULTAT FINANCIER		5'222	844
Autre résultat			
Charges exceptionnelles	3.5	0	0
Produits exceptionnels	3.6	26'406	0
AUTRE RÉSULTAT		26'406	0
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DE FONDS		258'545	127'311
Variation du capital de fonds			
	3.7		
Dotations		335'165	50'000
Prélèvement		240'994	56'333
VARIATION DU CAPITAL DE FONDS		94'171	6'333
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION)		164'373	133'644
Variation du capital de l'organisation			
Capital dédié: prévoyance professionnelle	2.4	26'400	1'225
Capital libre: assurance exploitation		137'973	132'419



Flux de trésorerie 2021

A	ACTIVITÉS	2021	2020
	Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)	164'373	133'644
	Variation du capital de fonds	94'171	-6'333
	Amortissements	15'796	4'265
	Variation des créances	-128'932	-5'048
	Variation des actifs de régularisation	-24'383	1'633
	Variation des dettes résultant d'achats + prestations	-14'027	5'939
	Variation des passifs de régularisation	4'126	-47'445
	Flux financiers liés aux activités	111'126	86'656
B	INVESTISSEMENTS	2021	2020
	Variation de placements financiers	-1	-1
	Investissements mobilier, installations	-37'676	-4'843
	Flux financiers liés aux investissements	-37'677	-4'844
C	VARIATION DES LIQUIDITÉS	73'449	81'812
	Liquidités	31.12.2021	31.12.2020
	Liquidités au 1.1.	2'437'372	2'355'560
	Liquidités au 31.12.	2'510'820	2'437'372
	Preuve de la variation des liquidités	73'449	81'812



Comptes de variation du capital 2021

2020

Capital de fonds	État au 1.1.	Dotations	Transferts internes	Utilisation	Dotation résultats financiers	Encours au 31.12.
Accessibilité des transports publics	75'300	0	0	0	0	75'300
ONU CRDPH	36'126	0	0	0	0	36'126
Litigation	1'000'000	0	0	34'101	0	965'899
RoB Reporters sans barrières	0	50'000	0	22'232	0	27'768
Total Capital de fonds	1'111'426	50'000	0	56'333	0	1'105'093
Capital de l'organisation						
Prévoyance professionnelle	52'280	0	1'225	0	0	53'505
TOTAL CAPITAL DÉDIÉ	52'280	0	1'225	0	0	53'505
Assurance exploitation	927'955	133'644	-1'225	0	0	1'060'374
TOTAL CAPITAL LIBRE	927'955	133'644	-1'225	0	0	1'060'374
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	980'235	133'644	0	0	0	1'113'879

2021

Capital de fonds	État au 1.1.	Dotations	Transferts internes	Utilisation	Dotation résultats financiers	Encours au 31.12.
Accessibilité des transports publics	75'300	0	0	0	0	75'300
ONU CRDPH	36'126	0	0	0	0	36'126
Litigation	965'899	185'165	0	107'695	0	1'043'369
RoB Reporters sans barrières	27'768	150'000	0	133'299	0	44'469
TOTAL CAPITAL DE FONDS	1'105'093	335'165	0	240'994	0	1'199'264
Capital de l'organisation						
Prévoyance professionnelle	53'505	0	26'400	0	0	79'905
TOTAL CAPITAL DÉDIÉ	53'505	0	26'400	0	0	79'905
Assurance exploitation	1'060'374	164'373	-26'400	0	0	1'198'347
TOTAL CAPITAL LIBRE	1'060'374	164'373	-26'400	0	0	1'198'347
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'113'879	164'373	0	0	0	1'278'252

Commentaire sur les variations du capital de fonds, voir point 2.3 dans les annexes.

Commentaire sur la variation du capital de l'organisation, transfert de l'assurance exploitation au capital dédié voir point 2.4 dans les annexes.



Annexe aux comptes annuels 2021

PRINCIPES COMPTABLES

La comptabilité d'Inclusion Handicap est réalisée conformément aux recommandations professionnelles relatives aux principes comptables (Swiss GAAP FER 21) ainsi qu'aux dispositions des statuts et présente une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view). En outre, les comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse (Art. 957 et suivants Droit des obligations).

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Le principe d'acquisition ou de coût de revient s'applique. Lui-même repose sur le principe de l'évaluation individuelle de l'actif et du passif. Les principes essentiels de présentation pour l'évaluation du bilan sont présentés ci-dessous.

- Liquidités à la valeur nominale
- Créances / Dettes à la valeur nominale
- Immobilisations corporelles meubles voir tableau des immobilisations
- Immobilisations financières à la valeur nominale
- Provisions Les provisions sont portées au bilan s'il existe un engagement juridique ou effectif qui résulte d'un événement passé.

PERSONNES / ORGANISATIONS LIÉES

On entend par personnes liées les membres du comité ainsi que la direction. Aucune transaction nécessitant une divulgation n'a eu lieu. Il n'existe pas d'organisation liée au sens de la définition de Swiss GAAP FER.

JETONS DE PRÉSENCE

Comité

Les membres du comité perçoivent en substitution des autres frais un montant de CHF 150.00 par session de demi-journée dans la mesure où le mandat n'est pas déjà indemnisé dans le cadre d'un emploi par l'organisation mandante. Les coprésidentes perçoivent en outre une indemnité forfaitaire au pro rata de CHF 5'000.00 par année de service.

Total jetons de présence Comité : **2021**: CHF 13'000.00 **2020**: CHF 12'000.00

Direction

2021 : 4 membres janvier-mars, 5 membres à partir d'avril

2020 : 4 membres

Frais de personnel: **2021**: CHF 638'000.00 **2020**: CHF 551'000.00

INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Les collaborateurs d'Inclusion Handicap sont assurés par la caisse de pension de la ville de Zurich.

Niveau de couverture : **2021**: 121.9 % **2020**: 117.8 %



ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DU BILAN

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et l'approbation des comptes par le comité le 12 mai 2022.

OBLIGATIONS FUTURES

Dans la procédure contre les CFF et Bombardier concernant les trains à deux étages (Dosto), le Tribunal administratif fédéral avait imposé à Inclusion Handicap des dépens alloués aux parties de CHF 126'000.00. Inclusion Handicap a déposé un recours contre ce jugement auprès du Tribunal fédéral. Début 2022, le Tribunal fédéral a accepté le recours. Le Tribunal administratif fédéral doit maintenant redéfinir les frais.

Ce n'est qu'à la fin de la procédure en cours que le montant définitif à acquitter sera fixé. Les organisations membres ont exprimé leur intention de participer aux coûts.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Nombre d'emplois à temps plein en moyenne annuelle : **2021:** 16.5 **2020:** 16.4

BAUX À LONG TERME

Mühlemattstrasse 14a, Berne/depuis 2015/Durée 10 ans/Loyer à la date actuelle	CHF 84'000.00
Grütlistrasse 20, Zurich / depuis 2015 / sans limitation de durée / Loyer à la date actuelle	CHF 32'400.00
Place Grand St-Jean 1, Lausanne / depuis 1990 / sans limitation de durée / Loyer à la date actuelle	CHF 45'500.00

CHARGES ADMINISTRATIVES

La charge administrative est saisie directement sur un seul poste de frais depuis le 1.1.2015 selon les coûts réels.

Total charges administratives **2021:** CHF 728'700.00 **2020:** CHF 664'300.00

SOURCES DE REVENUS IMPORTANTES ET LEUR ENREGISTREMENT

Aide financière de l'OFAS pour l'encouragement de l'aide aux invalides selon l'art. 74 LAI

Un contrat de prestations est conclu avec l'Office fédéral des assurances sociales, la subvention sera versée annuellement en deux tranches et comptabilisée après réception.

Cotisation des membres

La cotisation des membres est facturée annuellement et comptabilisée après réception. Les paiements de cotisation survenus après la clôture de l'exercice feront l'objet d'une régularisation.

Revenus des prestations de conseil

Une partie du chiffre d'affaires provenant de prestations de conseil provient des cotisations annuelles des organisations intéressées. Cette cotisation est facturée annuellement et comptabilisée après réception. Les paiements de cotisation survenus après la clôture de l'exercice feront l'objet d'une régularisation.

Une autre partie du chiffre d'affaires des prestations de conseil provient de recettes issues d'indemnités de procès ou d'assurances de protection juridique. Ces recettes ne peuvent pas faire l'objet d'une régularisation, car de telles factures ne peuvent être établies qu'après prononcé d'un jugement ou de garantie de prise en charge d'une assurance. Le chiffre d'affaires est comptabilisé après réception.



Renseignements à annexer au bilan 2021

ACTIF	31.12.2021	31.12.2020
1.1 LIQUIDITÉS	2'510'820	2'437'372
Caisse	2'016	1'499
Chèques postaux	480'742	740'439
Banque	2'028'063	1'695'434
1.2 CRÉANCES SUR LIVRAISONS ET PRESTATIONS DE SERVICE		
Envers des tiers	169'678	40'746
Envers des organismes	0	0
1.3 ACTIFS DE RÉGULARISATION	83'042	58'660
Ce poste comprend les charges payées d'avance pour l'exercice suivant (contrat de prestations, licences, etc.) ainsi que les contributions dues pour services de conseils.		
1.4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	15'633	15'632
Cautions pour les locaux loués.		

1.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES MEUBLES

Les installations sont inscrites au bilan à hauteur de la valeur de l'installation ou de l'acquisition moins les investissements économiques.

Les amortissements ont été calculés de manière linéaire sur toute la durée d'utilisation. La comptabilisation à l'actif s'élève à CHF 500.00.

La durée d'utilisation économique estimée est de 3 ans pour le matériel informatique et les logiciels, de 5 ans pour l'infrastructure informatique de base et les installations électriques et de 8 ans pour les immobilisations corporelles.

2021	État au 1.1.	Entrées	Sorties	Encours au 31.12.
Immobilisations corporelles meubles	251'230	37'676	0	288'906
Amortissements cumulés	241'073	15'796	0	256'869
Valeur comptable nette	10'157			32'037

2020	État au 1.1.	Entrées	Sorties	Encours au 31.12.
Immobilisations corporelles meubles	246'387	4'843	0	251'230
Amortissements cumulés	236'808	4'265	0	241'073
Valeur comptable nette	9'579			10'157



PASSIF	31.12.2021	31.12.2020
2.1 Dettes sur achats et prestations de service		
Envers des tiers	22'423	36'450
Envers des organismes	0	0
2.2 Comptes passifs de régularisation	311'270	307'144
Dettes concernant l'exercice, les factures au 31.12.2020 mais non encore reçues et non encore payées ainsi que les revenus locatifs et contributions à affecter à l'exercice suivant.		
2.3 Capital de fonds		
<p>Les mouvements de fonds sont comptabilisés au poste Variation du capital. Depuis le 01.01.2015, le règlement du fonds élaboré par la direction et approuvé par le comité est en vigueur comme suit.</p> <p>Le règlement concernant le fonds a été révisé le 07.05.2021.</p> <p>Fonds d'accessibilité des transports publics Ce fonds a été alimenté par une dotation de la mission de service public « Accessibilité des transports publics ». Il permet de financer les dépenses de matériel et les dépenses exceptionnelles en personnel dans le domaine technique liées aux efforts pour assurer l'accessibilité des transports publics.</p> <p>Fonds Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (ONU CRDPH) Ce fonds a été alimenté par une subvention de l'Association « Non au démantèlement de l'AI ». Il permet de financer les dépenses de matériel et les dépenses exceptionnelles en personnel qui résultent de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées.</p> <p>Fonds Litigation Ce fonds est établi grâce à une donation et sera alimenté par de futurs apports tels que donations, dons et legs. Selon la volonté des donatrices et donateurs, le fonds a explicitement pour but de financer des procédures stratégiques et judiciaires visant à faire respecter et à imposer les droits des personnes handicapées, ce afin de permettre l'émergence d'une pratique concernant des questions liées au droit de l'égalité des personnes handicapées. L'utilisation des ressources provenant de ce fonds est soumise aux dispositions d'un règlement à part.</p> <p>Fonds RoB Reporters sans barrières Inclusion Handicap lance en 2020 le projet Reporters sans barrières dont l'objectif est le suivant: les reporters sans barrières sont des reporters ayant différents handicaps qui commentent des événements du domaine de la politique du handicap dans toute la Suisse et dans les quatre langues nationales ainsi qu'en langue des signes, en vue d'apporter leurs points de vue aux débats actuels. Le BFEH soutient le projet avec une contribution financière. Pendant la durée du projet, le fonds sert à régler les charges y relatives. Le fonds est alimenté par des contributions au projet. Les coûts liés au projet sont imputés au fonds moyennant un décompte annuel.</p>		
2.4 Capital de l'organisation	26'400	1'225
2021		
AXA Assurances de personnes a payé un bonus d'évolution (LAA et ACIJ). Le montant a été affecté à la prévoyance du professionnelle (capital lié).		
2020		
Les contributions d'assurances sociales non exigibles par rapport au décompte des indemnités journalières, en provenance de l'assurance exploitation, ont été affectées à la prévoyance professionnelle (capital dédié).		



Annexe aux comptes d'exploitation

	31.12.2021	31.12.2020
Cotisations des membres	902'758	907'880
Bienfaiteurs / Donateurs / Legs	60'047	94'096
<ul style="list-style-type: none"> ■ 2021: CHF 18'250 consultations juridiques ■ 2020: CHF 13'800 financement 'un logiciel de reconnaissance vocale 		
Contribution stratégique des processus	185'165	0
3.1 Subventions reçues	1'147'970	1'001'976
OFAS aide financière pour l'encouragement de l'aide aux invalides art. 74 LAI	1'626'011	1'626'011
Contributions cantonales	90'442	84'470
Contrib. du BFEH au projet Reporters sans barrières	150'000	50'000
3.2 Contributions pouvoirs publics	1'866'453	1'760'481
Résultat des prestations	411'214	422'907
Autres produits	21'708	21'938
3.3 Produits sur achats et prestations de service	432'922	444'845
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3'447'344	3'207'302
Transmission OFAS aide financière aux sous-traitants	187'500	187'500
Contributions et subventions versées	187'500	187'500
Traitements	1'968'169	1'912'121
Prestations sociales	444'009	441'094
Prestations d'assurances reçues	0	-13'794
Autres frais de personnel	163'384	133'233
Masse salaire	2'575'562	2'472'654
Organes	45'655	28'393
Charges locatives	183'630	184'659
Aménagements de bureau	1'139	1'396
Médias et publications	19'480	7'913
Relations avec les médias	6'406	5'062
Projets et PROSPREH	4'084	0
Stratégie des processus	11'645	2'053
Evénements / campagnes	1'761	0
Autres dépenses d'équipement	157'326	185'253
Autres charges d'exploitation	431'125	414'728
Amortissements	15'796	4'265
3.4 TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3'209'984	3'079'147



	31.12.2021	31.12.2020
Les projets Litigation Strategy et Reporters sans barrières font partie de la division projets.		
3.5 Charges extraordinaires	0	0
2021		
AXA Assurance de personne Professional a versé un bonus d'évolution en 2021 pour l'évolution positive de l'assurance au cours des années 2018-2020 :		
Assurance-accidents en complément de la LAA : CHF 1'604.00		
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie : CHF 24'802.00		
3.6 Produits exceptionnels	26'406	0
3.7 Variation du capital de fonds		
Les détails sont portés dans les comptes au poste Variation du capital.		

s.e.&o. veuillez noter que la version originale est en allemand et qu'elle n'est pas accessible aux personnes handicapées.